

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

Il serait intéressant que soit indiqué sur tous les emballages des aliments s'ils contiennent des substances allergènes ou non, tel le gluten. Au BRÉSIL, une loi oblige à ce que TOUS les aliments soient identifiés à savoir s'ils contiennent du gluten ou NON. En tant que coeliaque, je considère que j'ai le droit et SURTOUT l'obligation (c'est une ALLERGIE) de savoir ce que je mange.

Marie-Eve Grignon